

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**  
**ÉCOLE DU BON PASTEUR**  
**3 septembre 2024 19h00**

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents de l'École primaire du Bon-Pasteur de Cap-Santé, tenue en présentiel et possibilité d'y assister en mode virtuel, le mardi 3 septembre 2024 à 19 h 00.

Membres du personnel de l'école présents :

- Madame Annie Lachance, directrice
- Madame Katia Morasse, directrice adjointe

Parents présents :

- Mme Valérie Veillette
- Mme Sandra Paradis
- Mme Isabelle Carré
- Mme Sophie Roy
- Mme Myriam Gauthier
- M. Benoit Frenette

Parents présents en mode virtuel :

- Mme Julie Fiset
- Mme Gabrielle Armand
- Mme Julie Noreau
- Mme Nancy Boisvert
- M. Othman Mekouar

### Ordre du jour

1. Ouverture et mot de bienvenue de la présidente du conseil d'établissement ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée ;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 septembre 2023 ;
5. Mot de la direction (informations générales) ;
6. Composition et rôles du Conseil d'établissement ;
7. Lecture du Rapport annuel 2023-2024 ;
8. Élections au Conseil d'établissement 2024-2025 :
  - a. Nomination d'un (e) président (e) d'élection ;
  - b. Procédure d'élection sur proposition et nomination des élus ; 2 postes seront en élection
  - c. Nomination d'un parent-substitut ;
9. Mot du représentant du comité de parents 2023-2024 et nomination du représentant (e) au comité de parents (Centre de services scolaire) et son substitut ;
10. Comité EHDAA ;
11. Résolution pour la formation de l'organisme de participation de parents (OPP) ;
12. Périodes de questions ;
13. Levée de l'assemblée.

## 1. Ouverture et mot de bienvenue de la présidente du conseil d'établissement

Madame Julie Fiset déclare l'assemblée générale ouverte à 19h02.

Madame Julie Fiset, présidente, souhaite la bienvenue aux parents présents et en virtuel. Elle précise l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire de nos enfants. Elle se présente et présente la directrice, madame Annie Lachance et la directrice adjointe, madame Katia Morasse.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Julie Fiset fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Il est proposé par madame Valérie Veillette et appuyé par madame Sophie Roy que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

*Résolution AGA 01 / 2024-2025  
Adoptée à l'unanimité*

## 3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Madame Annie Lachance, appuyé par madame Julie Fiset, propose madame Katia Morasse comme secrétaire de l'assemblée générale.

*Résolution AGA 02 / 2024-2025  
Adoptée à l'unanimité*

## 4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 septembre 2023

Madame Annie Lachance présente le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle. Voici les corrections apportées :

- Le nom de Mme Marie-Joëlle Thibault est corrigé par Marie-Jo Thibault
- Au point 5, il est précisé que le mandat de Mme Julie Bérubé, directrice adjointe, est de deux jours par semaine à Bon Pasteur et qu'elle complète sa tâche aux écoles de Neuville.
- Au point 6, Mme Annie Lachance sera la présidente d'élection et non du conseil d'établissement.

Madame Annie Lachance demande si des personnes étaient présentes l'an dernier. Madame Myriam Gauthier propose et madame Sophie Roy seconde l'adoption du document présenté avec les corrections.

*Résolution AGA 03 / 2024-2025  
Adoptée à l'unanimité*

## 5. Mot de la direction de l'école (informations générales)

Madame Annie Lachance cède la parole à madame Katia Morasse, directrice adjointe. Madame Morasse précise son mandat (40% de tâche à Bon-Pasteur et 60% de tâche à Neuville).

Madame Annie Lachance, directrice, partage des informations sur la rentrée. Plusieurs travaux ont été effectués durant l'été. À la suite du vol de l'an dernier, le Centre de services scolaire a procédé à l'installation de caméras de surveillance, au remplacement de toutes les serrures de portes extérieures et à l'installation du système de puces pour tout le personnel de l'école. Une réparation majeure du drain de surface a été effectuée durant l'été. Il en résulte deux blocs sanitaires neufs dans le grand vestiaire. Une firme a été engagée pour faire le ménage estival. Deux concierges sont maintenant en poste et se partagent l'entretien quotidien.

Mme Lachance précise que le personnel était complet pour commencer l'année (enseignants, éducatrices au service de garde, TES, aide à la classe). Toutefois, Mme Marie-Josée Lépine, responsable du service de garde est absente pour débiter l'année. Mme Kathia Robitaille et Mme Alexia Hamel complètent le personnel au secrétariat de l'école.

L'école du Bon-Pasteur a 17 classes cette année dont 3 niveaux doubles; 334 élèves en tout.

En mai 2025, ce sera le début de la construction de deux classes dans l'ancienne bibliothèque municipale, ce qui nécessite la relocalisation d'un groupe de 4 ans et une classe de 6<sup>e</sup> année ainsi que le déplacement d'une partie du service de garde.

La phase 1 de la classe extérieure est complétée ainsi que l'installation d'une clôture qui délimite le terrain de l'école et assure la sécurité des élèves. Le comité de l'école poursuivra l'aménagement d'un deuxième endroit de la forêt. Un projet d'aménagement de la salle de l'étage est souhaité afin qu'elle devienne une salle collaborative et de lecture pour les élèves.

Enfin, 2024-2025 sera une année de mise en place du plan d'action pour réaliser les objectifs du projet éducatif, soit augmenter les résultats en maths, mais surtout en écriture et mettre en place des moyens pour assurer la sécurité et le bien-être des élèves et du personnel en révisant le code de vie.

## 6. Composition et rôles du Conseil d'établissement 2024-2025

Madame Julie Fiset et Mme Annie Lachance présentent les rôles et mandats du conseil d'établissement. Nos membres du personnel qui y siègeront cette année sont :

- Mme Sandra Vallières, enseignante en éducation physique
- Mme Caroline Boivin, enseignante au préscolaire 5 ans
- Marie-Josée Lépine, responsable du service de garde
- Kathia Robitaille, secrétaire comme membre du personnel de soutien

## 7. Lecture du rapport annuel 2023-2024

Madame Julie Fiset et Mme Annie Lachance présentent « Le rapport annuel 2023-2024 du conseil d'établissement de l'école du Bon Pasteur.

La présidente, madame Julie Fiset, décrit et commente les activités du conseil d'établissement de l'année scolaire 2023-2024.

Madame Annie Lachance présente les sujets traités aux rencontres du conseil d'établissement. Elle présente également le tableau des sorties récréatives et culturelles.

Madame Annie Lachance précise que le solde du budget du conseil d'établissement de l'an passé sera redistribué pour l'achat de certificats cadeaux dans une librairie pour des projets d'écriture méritants en lien avec le défi d'augmenter la compétence en écriture inscrite dans le projet éducatif.

*Résolution AGA 05 / 2024-2025*

*Proposé par Mme Isabelle Carré*

*Secondé par Mme Sophie Roy*

## 8. Élections au Conseil d'établissement 2024-2025

- a. Nomination d'un (e) président (e) d'élection ;

Madame Julie Fiset propose madame Annie Lachance. Madame Annie Lachance accepte d'être présidente d'élection.

- b. Procédure d'élection sur proposition et nomination des élus ;

Madame Annie Lachance explique aux parents que deux postes de deux ans sont à combler et un poste de parent substitut pour un an.

Candidat	Proposé par	Secondé par	Accepte Oui ou Non
Mme Sophie Roy	Mme Valérie Veillette		Oui
Mme Isabelle Carré	Mme Julie Fiset		Non
Mme Sandra Paradis	Mme Isabelle Carré		Oui

Mme Sandra Paradis et Mme Sophie Roy sont élues par acclamation pour un mandat de 2 ans.

- c. Nomination d'un parent-substitut (1 an) ;

Mme Annie Lachance propose Mme Isabelle Carré comme parent substitut. Mme Carré accepte.

## 9. Mot du représentant du comité de parents 2023-2024 et nomination du représentant (e) au comité de parents (Centre de services scolaire) et de son substitut

Mme Myriam Gauthier explique le mandat du membre parent du CE représentant au comité de parents du CSS.

À noter que l'an passé, Mme Sophie Roy avait été nommée représentante au comité de parents, mais n'était pas membre du CE. C'est donc Mme Myriam Gauthier qui l'a remplacée.

Mme Valérie Veillette propose Mme Sophie Roy comme représentante du CE au comité de parents. Mme Myriam Gauthier seconde. Mme Sophie Roy accepte de siéger au comité de parent.

*Résolution AGA 06 / 2024-2025*

## 10. Comité EHDAA

Madame Annie Lachance informe les parents du mandat du Comité consultatif de services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'apprentissage (EHDAA). Il donne entre autres son avis au centre de services scolaire de Portneuf quant au déploiement des services éducatifs complémentaires.

Les parents intéressés à siéger sur ce comité doivent avoir un enfant HDAA qui a un plan d'intervention et compléter le formulaire de candidature et l'envoyer au CSS. (voir documents)

## 11. Résolution pour la formation de l'organisme de participation de parents (OPP)

Madame Valérie Veillette, membre de l'OPP explique que l'organisme a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents dans les activités de l'école, que ce soit l'organisation de moments forts lors de Fêtes comme l'Halloween, Noël ou Pâques, du bénévolat lors de la photo scolaire, l'accompagnement lors des sorties, etc.

Cette année, l'OPP aimerait organiser une levée de fonds pour différents projets de l'école. Un courriel sera envoyé à tous les parents pour recruter des membres pour l'OPP ou des parents qui voudraient donner du temps bénévole à l'école sans être membre de l'OPP.

Mme Sophie Roy propose Mme Valérie Veillette et Mme Myriam Gauthier seconde.

## 12. Période de questions

Il n'y a pas de questions de la part des parents.

## 13. Levée de l'assemblée

Mme Julie Fiset, présidente du CE pour l'année 2023-2024 remercie les nouveaux membres pour leur implication.

Madame Julie Fiset propose la levée de l'assemblée à 20h24, et madame Sophie Roy seconde.

*Résolution AGA 07 / 2024-2025  
Adoptée à l'unanimité*



Katia Morasse  
Secrétaire de l'assemblée générale